

Strasbourg, le 20 janvier 2025

## Enfants à la rue : la Ville de Strasbourg lance un appel à la solidarité des propriétaires

En plein hiver, malgré la mobilisation citoyenne, de la communauté éducative et de la Ville, malgré le niveau 1 du Plan Grand Froid enclenché par la Préfecture, des centaines de personnes dont de nombreux enfants dorment à la rue. Chaque semaine, la Ville de Strasbourg réceptionne de nouveaux signalements d'enfants à la rue scolarisés dans ses établissements.

Face à cette urgence, la Ville de Strasbourg a invité ce matin l'ensemble des partenaires du territoire pouvant agir dans le champ de l'hébergement d'urgence à se réunir autour d'une même table. Si l'absence des services de l'État a été regrettée, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Eurométropole de Strasbourg, les bailleurs sociaux Habitation Moderne et Ophéa et l'association les Petites Roues ont répondu présent. Les échanges se poursuivront afin de trouver ensemble des solutions permettant de mettre tous les enfants à l'abri.

Aujourd'hui, les actions volontaristes de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg permettent de mettre chaque nuit près de 1 000 personnes à l'abri, une politique structurelle ambitieuse de lutte contre le logement vacant et de développement de politique intercalaire sont en marche depuis plusieurs années.

Au-delà de ces actions, la Ville a enclenché une mobilisation exceptionnelle de son patrimoine vacant afin d'héberger les familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles strasbourgeoises via un bail à l'association Les Petites Roues. 30 familles ont ainsi pu être mises à l'abri mais le patrimoine disponible est en voie d'épuisement et 12 signalements n'ont toujours pas trouvé de réponse. Cette situation dramatique est sans précédent et doit appeler à un sursaut général de solidarité.

*« Face à l'urgence dramatique d'enfants qui, le soir venu, sont contraints de dormir à la rue ou dans des voitures, je lance un appel à la solidarité à tous les propriétaires, publics comme privés, de logements vacants. La Ville sait l'efficacité de ce processus intercalaire : il a le double avantage de mettre des personnes à l'abri et de ne pas laisser un bien vacant se dégrader. Nous le faisons depuis un an et nous n'avons jamais eu de problème à déplorer. Je crois en la solidarité strasbourgeoise qui s'est largement manifestée lors de la crise des réfugiés ukrainiens. La Ville continuera résolument son engagement et se tient à disposition pour accompagner tout propriétaire souhaitant rejoindre cette dynamique dans la mobilisation de logements :*



*Vous pouvez agir, vous pouvez permettre à des enfants d'avoir un toit* », déclare **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg.

Les propriétaires souhaitant répondre à l'appel peuvent s'adresser au CCAS de la Ville de Strasbourg à l'adresse suivante : [ccas@strasbourg.eu](mailto:ccas@strasbourg.eu)

